



Compte Rendu de Réunion

07/07/2021



Validé

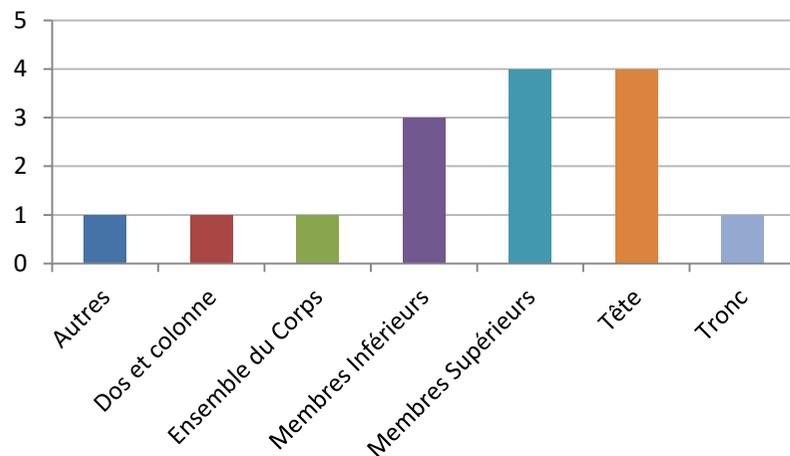
Visioconférence

Réunion CSSCT : Feuille de présence			07/07/2021
Nom	Prénom	Fonction	Participation
ROLANT	Jean Luc	Président CSSCT	Présent
MONIER	Nicolas	Responsable QHSE	Présent
GORCE	Pierre	DRH	Présent
DRZEWECKI	Patrick	Coordinateur CSSCT	Présent
ELISAS	Frédéric	Membre titulaire	Présent
DENIAU	Cyril	Membre titulaire	Absent excusé
LUNEL	Guillaume	Membre suppléant	Absent excusé
POTIN	Laurent	Membre suppléant	Présent
RAPHALEN	Michel	Représentant proximité	Présent
VIVIER	Benoit	Représentant proximité	Absent arrêt maladie
MEERSCHOUT	Sandy	Représentant proximité	Absent excusé
Invités :			
CASARI	Florence	Médecin du travail Côte de lumière (85)	Présente

Présent à l'atelier

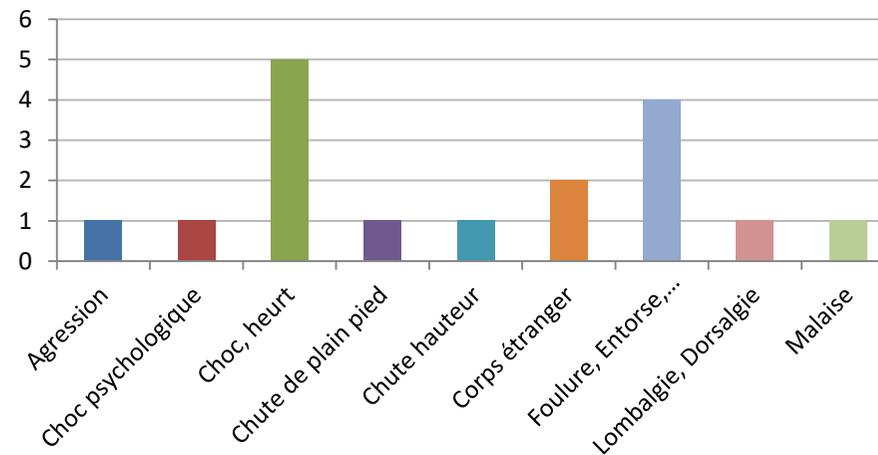
1 – Analyse des accidents de travail

Siège des lésions



Bilan 2021

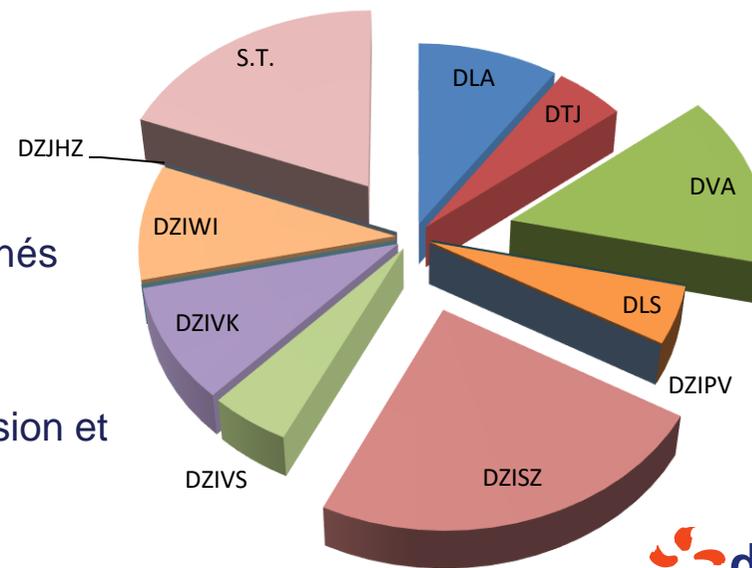
Typologie



- TF1 : 4,5 TF2: 22 TG : 0,07 sur 12 mois glissant (TF1 avec Arrêt/ TF2 avec & sans)
- Analyse des FAT sur la période écoulée :
 - 2 AT Sous traitant dont 1 avec arrêt
 - 3 Accidents de trajet dont 1 avec arrêt
 - 9 Accidents sans arrêt
 - 3 Accidents bénins portés au registre des Centres concernés

Sur les 14 AT, 11 sont classés par la Commission

Les AT bénins sont désormais intégrés au suivi de la commission et Analyse 5M suivant les cas.



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



2 – Missions de la CSSCT

- **ARS Visites de sites** : M. RAPHALEN fait remarquer qu'il n'a pas d'accès à une tablette. 31 ARS ont été réalisées et réparties sur 4 membres de la commission depuis le début de l'année.
- **Mission Produits piscines** : La mission était de recenser toutes les piscines sur Centre Ouest et les produits utilisés. Un support est disponible sur le Drive pour collecter les infos de chacun des sites : inventaire du type de produit, stockage, mode d'injection, bonne pratique mise en place...
P. VIDELOT à initié le sujet et expérimenté la base avec R. DUMONT Technicien référent en piscine sur le dépt 44. Le dépt 35 devrait se faire pendant l'été.
M. RAPHALEN doit tester sur les dépts 29-56 et L. POTIN sur le 85 pour étendre ensuite au reste de la région et présenter le rapport pour la réunion d'octobre.
- **Point mission STI** : Le projet est finalisé par F. ELISAS sur la base du travail initié par J. CHAUVIRE suite au problème intervenu sur son Centre.
- Suite à certains problèmes de géolocalisation en STI, le but est de décrire un mode dégradé de recherches de personnes, qui nécessite l'accès à des informations personnelles.
2 Supports sont établis : Guide technicien et manager qui resteront à valider et à compléter d'une liste d'adresses personnelles, immatriculations véhicules en conformité avec la politique RGPD (nécessite décision action nationale).
Le Président relaye au niveau national.

2 – Missions de la CSSCT

➤ Point mises en situation pratiques (Phase déploiement) :

Pour les 16 mises en situation pratique, la production de modes opératoires est formalisée et mise en ligne dans la Communauté QHSE.

L'équipe QSE accompagne et relaye aux managers pour mise en situation réelle via causeries terrain. Cela complète la démarche RH sur le sujet des PST (Professionnalisation des situations de travail) au niveau national, qui elles nécessitent des formateurs occasionnels et enregistrés en tant que formations et devraient commencer en septembre.

Les kits MESP sont d'ores et déjà utilisables et feront l'objet d'une causerie à minima par secteur.

Une liste de référents est en cours de finalisation mais les Managers avec l'appui éventuel des QSE peuvent présenter ces kits qui pourront faire l'objet de modifications suivant les retours.

La démarche a été présentée aux managers le 25 Juin et le démarrage reste à la main des Centres.

➤ Point avancement - Kit « Risque déplacement de plain-pied »

24 Secteurs ont animés une causerie sur les déplacements de plain-pied avec 177 participants.

Pour rappel, 30% des AT de 2020 étaient des chutes de plain-pied et 20% depuis le début de cette année. Cette action sera mesurée en fin d'année.

➤ Résultat du baromètre sexisme ordinaire :

Dalkia a été associé à une enquête nationale organisé par BVA incluant de grandes entreprises. Un milliers de salariés concernés : 66% des hommes et 34% de femmes ont répondu. Les agents de maîtrise et cadres sont les plus représentés. Un comparatif est effectué entre Dalkia, les autres entreprises interrogées et le niveau national. La stratégie des actions à mener relève du niveau national.

Les résultats de l'enquête doivent être joints au PV du CSE

3 – Plans d'actions régionaux

➤ Planning journées sécurité:

Le planning des Journées sécurité centre Ouest est présenté avec la disponibilité des membres de la CSSCT qui peuvent à l'initiative des QSE ou managers participer aux ateliers ou donner un coup de main lors de ces journées.

➤ Avancement feuille de route 2021 :

- QVT/RPS : Poursuite et suivi des plans d'action et accord télétravail
- Mises en situation pratiques : 16 modes op. rédigés. Mise en ligne des supports. Accompagnement des équipes à venir (en lien avec PST)
- Approche Commerce Etude (Sensibilisation à la politique santé sécurité): Session pilote réalisée le 28/06 (9 personnes sensibilisées sur 73)
- Risque Chute de plain-pied : 24 causeries réalisées (177 participants)
- Risque chimique : 36 ARS réalisées sur 62 soit 58%



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



3 – Plans d'actions régionaux

➤ Déploiement des règles d'Or 2021 :

Les kits comprennent :

- 7 posters (un poster pour chaque règle, un poster récapitulatif reprenant les 6 règles)
- 1 livret salarié (reprenant des consignes plus précises pour chaque règle d'or)
- 1 jeu de carte d'animation (jeu de 80 cartes contenant des questions dédiées à chaque règle d'or)

Les livrets règles d'or devront être remis contre émargement à chaque salarié, et des causeries devront être organisées sur chacune des règles d'or d'ici fin 2021. Des champs spécifiques ont été créés dans le portail sécurité.

Date du 30/09 pour réaliser une causerie « générique »

En complément, les liens vers les documents associés à l'accompagnement des règles d'or :

- ✚ [support .PPT](#) managers (support servant d'accompagnement, ce document explique le pourquoi et rappelle quelques fondamentaux et obligations de chacun),
- ✚ [documents disponibles sur D&You](#) (livret, affiches, vidéos),
- ✚ [attestation de remise du livret](#) (original à renvoyer au QSE du centre et scan ou photo à intégrer en pièce jointe à la causerie réalisée).

Point spécifique : pour les jeux de cartes les réponses aux questions sont intégrées aux supports d'animation des causeries du portail sécurité.

L'atelier CSSCT du 07/10 sera entièrement consacré aux règles d'Or 2021

3 – Plans d'actions régionaux

➤ Plan d'actions évaluation Sécurité des sous-traitants

Evaluation menée auprès de 173 prestataires sous convention cadre

Note obtenue	Nombre de prestataires
0-20	5
21-50	27
51-80	33
81-100	108

- Si Note comprise entre 81 et 100 : Pas d'action particulière à engager vis-à-vis du sous-traitant. MAJ de l'évaluation à faire sous 5 ans sauf si survenance d'un évènement grave (AT, IGP, †..)
- Si Note comprise entre 51 et 80 : Le sous-traitant fera l'objet d'un audit sur site complémentaire sur décision du QSE ou de l'acheteur. La mise à jour de son évaluation sera faite suite à la visite audit, et à minima dans un délai de 5 ans.
- Si Note comprise entre 21 et 50 : L'acheteur en charge de la famille d'achats du sous-traitant et sur son périmètre de responsabilité adresse un courrier / mail au sous-traitant avec comme Objet : Demande de plan d'action et planification d'une visite audit dans les 12 mois
- Si Note comprise entre 0 et 20 : L'acheteur en charge de la famille d'achats du sous-traitant organise au plus vite un rendez-vous. Objet : évaluation et plan d'action à déployer dans un délai proposé par le sous-traitant.

A noter : Au total 32 prestataires avec des notes basses et plutôt sur des petites structures

Mailing adressé à l'ensemble des prestataires.

Un point téléphonique sera initié avec les prestataires ayant une note inférieure à 50

La synthèse des résultats est disponible sur

[:https://drive.google.com/file/d/1qglQQh0rucNi1JRZGm0piv30L3W6ZADe/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1qglQQh0rucNi1JRZGm0piv30L3W6ZADe/view?usp=sharing)

Les questionnaires sont disponibles sur :

<https://drive.google.com/drive/folders/1834QPkBwQtNgDDO1kJn1jtpaBEOP9svv?usp=sharing>



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



3 – Plans d'actions régionaux

➤ REX Registre des accidents bénins + liste des SST :

La tenue du registre des accidents de travail bénins par l'employeur doit répondre aux conditions suivantes :

- présence permanente d'un médecin, ou d'un pharmacien, ou d'un infirmier diplômé d'Etat, ou d'une personne chargée d'une mission d'hygiène et de sécurité dans l'entreprise détentrice d'un diplôme national de secouriste complété par le diplôme de sauveteur secouriste du travail délivré par l'Institut national de recherche et de sécurité ou les caisses d'assurance retraite et de la santé au travail ;
- existence d'un poste de secours d'urgence (local avec armoire à pharmacie / point d'eau disponible / chaise...) ;
- respect par l'employeur des obligations mises à sa charge par l'article L. 2311-2 du code du travail (concernant la constitution du comité social et économique).

Seuls les accidents n'entraînant **ni arrêt de travail, ni soins médicaux** peuvent faire l'objet d'une inscription sur le registre dans les quarante-huit heures (non compris les dimanches et jours fériés). A noter que victime et SST (pour ce qui nous concerne) devront émarger le registre.

Objectifs par rapport à la mise en place de ces registres :

- inviter les collaborateurs à remonter des événements qui à date ne sont pas "capturés" (lien avec la pyramide de bird) ;
- alléger l'aspect administratif (interne & externe) ;
- diminuer notre TF2 (impacté actuellement par quelques accidents qui n'ont pas donné lieu à des soins médicaux).

La procédure de déclaration des A.T. à été actualisée en conséquence et disponible sous l'Intranet QHSE

En P.J. : Localisation des registres AT bénins et SST

3 – Plans d'actions régionaux

➤ **Situation COVID 19 au 1^{er} juillet**

3 Cas positif sur la région dont 1 en cours d'hospitalisation.

Pour rappel, les gestes barrières restent en vigueur dans l'entreprise.

➤ **Présentation catalogue signalétique/catalogue EPI**

Un catalogue de signalétique type à été mis en place. Une signalétique par locaux identifiant les dangers, les EPI à porter à minima.

Une commande groupée est en cours. Cette signalétique sera à mettre en place au fur et à mesure d'ARS par exemple... Le but étant d'homogénéiser nos installations.

Le catalogue EPI (MABEO) à évolué pour intégrer les équipements en fonction des besoins remontés. Certains EPI ont été remplacés au profit d'équipements plus adaptés, d'autres ont été ajoutés.

Il intègre la présentation des 6 règles d'Or. La diffusion sera faite prochainement.

4 – Questions diverses

Pas de questions diverses



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



5 – Atelier de travail

➤ Projet de challenge sécurité:

Intéresser et mobiliser dans le travail de tous les jours, doit faire l'objet d'une nouvelle réflexion pour tendre vers le 0 accident.

Plusieurs questions se posent :

- Quels sont les moyens d'évoluer en terme de sécurité par exemple par rapport aux nouvelles pratiques à implanter comme BEST ou TOP ?
 - Que peut on trouver de plus pour relancer le sujet par rapport aux challenges précédemment effectués ?
 - Quels challenges remettre en place au niveau de la région ?
- A l'issu de cet atelier, la CSSCT préconise la mise en place d'un double challenge sécurité, afin de renforcer/diversifier les outils d'animation sécurité de la Région en valorisant les bonnes pratiques:
- 1 challenge individuel ouvert à tous récompensant le meilleur Best du mois (casque d'or sur le modèle IDF), avec mise en valeur (post La Boussole ou newsletter) et récompense individuelle. En outre, le meilleur Best de l'année serait présenté aux victoires de Dalkia
 - 1 challenge collectif annuel par secteur, basé sur des critères représentatifs des sujets d'actualité (ex: nbre de Best, nbre de TOP, nbre de jours sans AT, nbre actions sécurité clôturées, nbre de véhicules sans sinistre, nbre de conducteurs sans infractions), avec récompense à définir (plutôt collective mais à condition qu'elle soit réellement mise en œuvre)

Cette synthèse sera présentée au CODIR

Ce compte rendu sera présenté au CSE le 08 Septembre

- Pour rappel prochaines réunions : 07 Octobre 2021 (modalités à confirmer)



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

